



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 17 mai 2006 — N° 27

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 07.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Dumont (Rivière-du-Loup) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec demande au gouvernement libéral d'abolir les conseils d'agglomération.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 35 minutes sont allouées aux députés indépendants ; 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique ; 45 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement ; 30 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle ; dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants sera réparti également entre les deux groupes parlementaires, le temps non utilisé par l'un des groupes parlementaires sera transféré à l'autre groupe, et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de M. Dumont (Rivière-du-Loup).

Le débat terminé, la motion est rejetée.

À 12 h 01, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

17 mai 2006

La séance reprend à 14 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Marcoux, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de l'Ordre des acupuncteurs du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005.

(Dépôt n° 248-20060517)

M. Després, ministre des Transports, dépose :

Le rapport annuel de l'Agence métropolitaine de transport, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2005.

(Dépôt n° 249-20060517)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Beaudoin (Mirabel) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 128 élèves de l'école Rose-des-Vents de Saint-Joseph-du-Lac, dans la circonscription de Mirabel, concernant la fermeture de deux classes en 2006-2007.

(Dépôt n° 250-20060517)

17 mai 2006

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Soucy (Portneuf) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 249 citoyens et citoyennes de la circonscription de Portneuf, concernant l'établissement éventuel d'une porcherie industrielle à Saint-Casimir.

(Dépôt n° 251-20060517)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Roy (Lotbinière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 223 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une hausse des droits d'assurance pour les motocyclistes.

(Dépôt n° 252-20060517)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Charbonneau (Borduas) retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Béchar, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document *Garantir l'accès : un défi d'équité, d'efficience et de qualité*.

17 mai 2006

Motions sans préavis

Mme Harel, chef de l'opposition officielle, présente une motion concernant le Registre canadien des armes à feu ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 185 et 209 du Règlement, M. Vallières, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et M. Grondin (Beauce-Nord) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 50^e anniversaire de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche* et reconnaisse cette législation comme un levier de développement pour la filière agroalimentaire et le domaine de la forêt privée.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 185 et 209 du Règlement, M. Gauthrin, ministre des Services gouvernementaux, Mme Vermette (Marie-Victorin) et M. Légaré (Vanier) proposent conjointement :

QU'à l'occasion de cette première Journée mondiale de la société de l'information, l'Assemblée nationale reconnaisse l'importance des valeurs qui sont sous-jacentes à la vision de société et à la gouvernance de l'Internet, valeurs qui découlent de la résolution de l'Organisation des Nations Unies et qui permettent notamment l'accès au savoir par l'ensemble de la population.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

17 mai 2006

Le débat terminé, la motion est adoptée.

—————

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 185 et 209 du Règlement, M. Lemay (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Marcoux, ministre de la Justice, et M. Dumont (Rivière-du-Loup) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la quatrième édition de la Journée de lutte contre l'homophobie qui se tient aujourd'hui sous le thème *Toujours présente, l'homophobie se cache*.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Béchar, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 86, Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives.

—————

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Sous-commission permanente de la réforme parlementaire se réunira afin de poursuivre les discussions sur les propositions de réforme parlementaire ;
- la Commission spéciale sur la Loi électorale se réunira en séance de travail afin de compléter la rédaction de la deuxième partie de son rapport.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, propose que le principe du projet de loi n° 13, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 13 est adopté.

M. Béchar, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 13 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Béchar, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 13, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche et d'autres dispositions législatives.

17 mai 2006

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Audet, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 1, Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Le débat est ajourné au nom de M. Legault (Rousseau).

À 18 heures, M. Cusano, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 18 mai 2006, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET